



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
4 juillet 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante et unième session

15-26 septembre 2014

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Le développement économique en Afrique: catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique

Aperçu général

Résumé

L'investissement est un moteur important d'une croissance à long terme et du développement. Il est nécessaire pour renforcer les capacités productives, transformer la structure de l'économie, créer des emplois et réduire la pauvreté. Au cours de la dernière décennie, les pays africains ont enregistré des taux de croissance économique relativement élevés. Les taux moyens d'investissement sur le continent restent cependant faibles par rapport à ce qui est jugé nécessaire pour atteindre les objectifs nationaux de développement. Ils sont également faibles par rapport au taux moyen des pays en développement. Il en ressort que la croissance récente en Afrique est sans doute fragile et qu'il est peu probable qu'elle puisse être soutenue à moyen terme et à long terme si les tendances actuelles persistent. La question fondamentale est dès lors de savoir comment les gouvernements africains peuvent catalyser l'investissement pour obtenir une croissance soutenue et transformatrice. Dans le *Rapport 2014 sur le développement économique en Afrique: Catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique*, la CNUCED essaie de répondre à cette question. Elle souligne la nécessité de renforcer la contribution de l'investissement à la croissance en stimulant les taux d'investissement, en améliorant la productivité des investissements, actuels et nouveaux, et en veillant à ce que l'investissement aille à des secteurs stratégiques et prioritaires jugés essentiels pour la transformation économique. Elle souligne également l'importance qu'il y a à renforcer les liens entre entreprises locales et entreprises étrangères, à endiguer la fuite des capitaux pour libérer davantage de ressources pour l'investissement, à utiliser l'aide pour attirer l'investissement et à promouvoir le commerce international pour accroître l'investissement. Dans chacun de ces domaines, elle insiste sur la nécessité d'une cohérence des politiques aux niveaux national et international.

GE.14-07452 (F) 250814 250814



* 1 4 0 7 4 5 2 *

Merci de recycler



Introduction

1. L'Afrique est entrée dans le XXI^e siècle d'un bon pied. La plupart des pays africains ont enregistré, au cours de la dernière décennie, un bon niveau de croissance économique comparé aux niveaux historiques de croissance du continent, et aussi au taux moyen de croissance de l'économie mondiale. Mais si la croissance globale de l'Afrique dans la période récente a été bonne, il semble bien que divers pays africains connaissent un type de croissance très peu satisfaisant en ce sens que le chômage reste extrêmement répandu et que cette croissance n'a pas permis de réduire notablement la pauvreté. L'une des raisons de cette croissance sans emplois en Afrique est que le continent n'a pas suivi le processus normal de transformation structurelle où, à un niveau aussi bien intrasectoriel qu'intersectoriel, des activités à faible productivité sont progressivement remplacées par des activités à forte productivité. Dans ce processus normal de transformation économique, les conditions initiales se caractérisent par une part élevée de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) puis, à mesure que les revenus augmentent, la part de l'agriculture diminue et celle de l'activité manufacturière augmente. Ce processus se poursuit jusqu'à ce que l'économie atteigne un niveau relativement élevé de développement où la part de l'agriculture et de l'activité manufacturière diminue, tandis que celle des services augmente. Le changement structurel observé en Afrique n'a pas suivi ce processus. Au cours des trois dernières décennies, le continent est passé d'une situation où l'agriculture représentait une part très élevée de la production à une situation où le secteur des services, en particulier des activités de services à faible productivité, domine la production. Cette transition a eu lieu sans développement appréciable de l'activité manufacturière, source fondamentale de création d'emplois. Il n'est donc pas surprenant que l'Afrique ait connu une croissance non créatrice d'emplois au cours de la dernière décennie.

2. Une autre raison pour laquelle la croissance récente en Afrique n'a pas eu de profondes incidences sur la réduction de la pauvreté ou sur la création d'emplois est qu'elle ne s'est pas accompagnée d'un développement des capacités productives, développement essentiel à la création d'emplois décents et à la réduction de la pauvreté. Ces dimensions structurelles de la croissance récente des pays africains posent la question de savoir comment ces pays peuvent parvenir à la croissance forte, soutenue et transformatrice nécessaire pour faire reculer la pauvreté. Pour la CNUCED (2012), l'investissement est l'un des principaux moteurs de la transformation structurelle. En outre, les travaux de recherche indiquent que, pour obtenir des progrès appréciables en matière de lutte contre la pauvreté, les pays africains devraient enregistrer des taux de croissance d'environ 7 % et plus à moyen et à long terme, ce qui exigerait des taux d'investissement de 25 % du PIB et au-delà. Les taux d'investissement actuels en Afrique sont bien en deçà de ce seuil. Ils sont également faibles comparés à ce qui est observé dans les pays en développement à croissance dynamique. Stimuler l'investissement revêt donc une importance stratégique pour la réalisation des vastes objectifs de développement des pays africains. C'est également une nécessité impérative pour que l'Afrique bénéficie d'une croissance soutenue et devienne un pôle de croissance mondiale au XXI^e siècle.

3. Dans ces conditions, les auteurs du *Rapport 2014 sur le développement économique en Afrique: Catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique* examinent les moyens de stimuler l'investissement et de le mettre au service de la transformation économique et d'une croissance soutenue en Afrique. Le terme «investissement» s'entend dans le rapport de l'investissement total dans l'économie, englobant investissement public et investissement privé. L'investissement privé correspond à l'investissement des investisseurs privés locaux et à l'investissement étranger direct (IED). L'accent mis dans le rapport sur l'investissement total tient au fait que toutes les composantes de l'investissement sont importantes pour la croissance et le développement,

de sorte qu'il s'agit avant tout de déterminer les moyens d'exploiter les complémentarités entre ces diverses composantes, plutôt que de promouvoir l'une au détriment de l'autre. Quelques-unes des principales conclusions et recommandations du rapport sont exposées à la suite.

I. Principales conclusions

A. Faibles taux d'investissement

4. Les faibles taux d'investissement dans les pays africains par rapport à la moyenne pour les pays en développement sont d'autant plus préoccupants que l'investissement est un facteur déterminant de la croissance à long terme et qu'il est fondamental pour le renforcement des capacités productives, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté en Afrique. En moyenne, le taux d'investissement en Afrique a été de 18 % environ sur la période 1990-1999, contre 24 % pour les pays en développement dans leur ensemble. De même, pour la période 2000-2011, il a été de 19 % environ pour l'Afrique, contre 26 % pour les pays en développement.

5. Ce taux moyen d'investissement pour l'Afrique occulte d'importantes différences entre les pays. Des taux d'investissement élevés, de l'ordre de 25 % et plus, sont rarement observés dans des pays africains. Au cours des deux dernières décennies, quelques pays seulement ont connu des taux d'investissement égaux ou supérieurs à 25 % – Algérie, Botswana, Cabo Verde, Congo, Guinée, Guinée équatoriale, Lesotho, Sao Tomé-et-Principe et Seychelles.

6. Dans la majorité des pays africains, les taux d'investissement sont faibles. Par exemple, pour la période 2000-2011, les pays ci-après ont affiché des taux moyens d'investissement inférieurs à 15 % : Angola, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Libéria, Libye, Nigéria, République centrafricaine, Sierra Leone, Swaziland et Zimbabwe. Des travaux de recherche montrent également que les taux d'investissement en Afrique sont en deçà du niveau optimal requis pour réduire durablement la pauvreté et assurer la réalisation d'objectifs internationaux de développement tels que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Par exemple, d'après certaines études, un taux d'investissement de 25 % à 33 % est nécessaire pour que les pays africains puissent atteindre le taux de croissance de 7 % jugé indispensable à la réalisation des OMD, en particulier l'objectif d'une réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015. La plupart des pays africains n'ont pas été en mesure d'atteindre cet objectif.

B. Croissance récente marquée par des problèmes structurels

7. Concernant la demande, la croissance récente a été principalement alimentée par la consommation et on n'a observé aucune amélioration sensible des taux moyens d'investissement dans le continent au cours des deux dernières décennies. Bien que la consommation soit un important élément de demande intérieure et qu'elle ait été le principal moteur de la croissance en Afrique au cours de la dernière décennie, une stratégie de croissance fondée sur la consommation n'est pas viable à moyen et à long terme, car elle entraîne souvent une dépendance excessive à l'égard des importations de biens de consommation ce qui est problématique pour la survie et la croissance des industries locales, le renforcement des capacités productives et la création d'emplois. Il en découle en outre une détérioration de la balance courante, qui doit être corrigée à terme pour assurer la viabilité des comptes extérieurs. L'expérience a montré que la correction des déséquilibres de la balance courante imposait souvent de brutales mesures de réduction de la

consommation qui avaient de fortes incidences négatives sur la croissance. Si une très forte hausse de l'investissement peut également dégrader les comptes courants, de récentes analyses semblent indiquer qu'une correction du déficit courant provoquée par une hausse de l'investissement qui accroît les capacités de production de biens exportables est associée à une croissance plus forte que lorsqu'elle résulte d'une vigoureuse expansion de la consommation (Klemm, 2013).

8. Concernant l'offre, ou d'un point de vue sectoriel, la récente croissance en Afrique est également marquée par des problèmes structurels. Par exemple, elle n'a pas contribué à la transformation de l'économie. Bien que l'Afrique ait connu une croissance élevée et régulière au cours de la dernière décennie, de nombreux pays ne sont toujours pas entrés dans le processus normal de transformation structurelle se caractérisant par le remplacement d'activités à faible productivité par des activités à forte productivité, ainsi que par une diminution de la part de l'agriculture dans la production et l'emploi, compensée par un accroissement de la part des industries manufacturières et des services modernes. Les données disponibles indiquent que la part de l'activité manufacturière dans la valeur ajoutée totale a diminué au cours des deux dernières décennies; elle est passée d'une moyenne de 14 % pour la période 1990-1999 à 11 % pour la période 2000-2011. Par ailleurs, le secteur des services est devenu le secteur dominant de l'économie des pays africains. Sa part de la valeur ajoutée totale pour la période 2000-2011 était d'environ 47 %, contre 37 % pour l'industrie et 16 % pour l'agriculture. En termes d'évolution dynamique, il a enregistré, sur la même période, un taux moyen de croissance de 5,2 %, contre 5,1 % pour l'agriculture et 3,5 % pour l'industrie. Ce secteur affichant le taux de croissance le plus élevé et représentant également une plus grande part de la valeur ajoutée totale, sa contribution à la croissance a été supérieure à celle des autres secteurs.

9. Ce type de changement structurel est assez différent de ce à quoi on s'attendrait compte tenu de l'actuel niveau de développement de l'Afrique. Généralement, dans les premières étapes du développement, le secteur des services ne joue pas un rôle aussi prépondérant dans l'économie. De plus, cette prépondérance est d'autant plus préoccupante qu'elle repose principalement sur des activités à faible productivité telles que des services informels et des services non exportables. Tous ces éléments donnent à penser que la croissance récente de l'Afrique est fragile et risque d'être difficile à soutenir dans le moyen à long terme si les tendances actuelles persistent.

C. Productivité accrue de l'investissement

10. Le coefficient marginal de capital, qui mesure le degré d'efficacité de l'utilisation du capital, semble indiquer que la productivité de l'investissement global a augmenté sensiblement au cours des deux dernières décennies. Plus ce coefficient marginal de capital est élevé, plus la productivité du capital est faible. Les données disponibles indiquent que, pour la période 2000-2011, le coefficient marginal de capital pour l'Afrique était de 4,1, contre 7,4 pour la période 1990-1999, ce qui représente un accroissement sensible de la productivité de l'investissement en Afrique. Elles montrent également que, comparée à celle d'autres groupes de pays en développement, la productivité de l'investissement en Afrique pour la période 2000-2011 était beaucoup plus forte qu'en Amérique et légèrement plus élevée qu'en Asie.

11. Cela représente un grand changement par rapport aux années 1990, lorsque l'investissement était moins productif en Afrique que dans les autres groupes de pays en développement. Si l'on a pu observer une amélioration sensible de la productivité de l'investissement à l'échelle du continent, il convient néanmoins de noter que, dans 22 pays africains, cette productivité n'a pas changé ou a diminué entre les deux périodes 1990-1999

et 2000-2011, d'où la nécessité pour les pays africains de faire davantage d'efforts pour soutenir ou amplifier l'amélioration récente de la productivité de l'investissement global.

D. Importance de l'investissement public pour la croissance

12. On dit souvent que ce qui compte pour la croissance c'est l'investissement privé, pas l'investissement public. Or, les résultats d'études par pays s'appuyant sur des données africaines montrent que l'investissement public est lui aussi important pour la croissance en Afrique et catalyse ou complète l'investissement privé. Par exemple, Samake (2008) a constaté que l'investissement public encourageait l'investissement privé et que les deux avaient des incidences sensibles sur la croissance au Bénin. Des observations analogues ont été faites pour le Cameroun (Ghura, 1997). D'autres études ont établi que l'investissement public était généralement productif et stimulait la production au niveau sectoriel ou national. L'étude consacrée à l'Afrique du Sud par Fedderke *et al.* (2006) en est un exemple. Fosu *et al.* (2012) fournissent d'autres données empiriques à l'appui de la contribution de l'investissement public à la croissance en Afrique. Toutes ces études et observations confirment le rôle stratégique de l'investissement public dans le processus de croissance.

E. Diminution des taux d'investissement public

13. Par rapport au début des années 1980, les taux d'investissement public en Afrique ont fortement diminué au cours des deux dernières décennies. Ils sont notamment passés d'un niveau record de 11,5 % en 1982 à 5 % environ en 2012. Contrairement à la situation des années 1980, ils ont été relativement stables dans les années 1990 et 2000, avec un taux moyen d'environ 7,5 % pour chacune de ces deux décennies.

14. Ces chiffres sont inférieurs à ce qu'une récente étude considère comme un niveau optimal pour l'Afrique. Par exemple, des simulations de modèles de croissance montrent que le taux d'investissement public permettant d'optimiser la consommation se situe entre 8,4 % et 11 %, selon les taux d'actualisation retenus (Fosu *et al.*, 2012). Au niveau national, les données montrent que les taux d'investissement public ont diminué dans 23 pays au moins au cours des deux dernières décennies, les plus fortes baisses concernant les pays suivants: baisse de 18,1 % à 13 % à Cabo Verde, de 14,5 % à 8,2 % en Égypte, de 17,6 % à 13,4 % en Érythrée, et de 18,2 % à 9,1 % au Lesotho.

F. Libérer le potentiel de l'investissement pour une croissance transformatrice

15. Une analyse des publications et des études consacrées au développement économique du continent montre que les principaux déterminants de l'investissement en Afrique sont l'accès au crédit et le coût du financement, l'épargne intérieure, le risque et l'incertitude, les inégalités de répartition du revenu, et le cadre de politique générale ainsi que les conditions générales de l'investissement illustrés, par exemple, par le niveau et la qualité des infrastructures. Compte tenu de l'hétérogénéité des pays africains, l'importance relative de ces facteurs varie nécessairement d'un pays à un autre. L'une des conclusions du rapport est néanmoins que les obstacles qui pèsent le plus sur l'investissement dans la plupart des pays africains sont le manque d'accès à un financement abordable, la médiocrité des infrastructures, et le risque et l'incertitude.

G. Diminution du financement extérieur

16. Les pays africains ont depuis longtemps recours à des sources extérieures de financement telles que l'IED, la dette et l'aide publique au développement (APD) en complément des ressources intérieures pour l'investissement, comme en témoigne le déficit d'épargne par rapport à l'investissement observé à l'échelle du continent depuis plusieurs décennies. Par exemple, entre 1980 et 1989, ce déficit en pourcentage du PIB était de 1,2 %. Plus récemment, il a sensiblement diminué et, en particulier pour la période 2000-2011, il s'est transformé en un excédent de 2,8 % environ, illustrant le fait qu'une plus grande partie de l'investissement est financée par des sources intérieures.

17. Les pays africains exportateurs de pétrole affichent un appréciable excédent d'épargne par rapport à l'investissement, avec un ratio moyen épargne/investissement de 158 % pour la période 2000-2012. En revanche, les pays africains non exportateurs de pétrole ont un faible ratio épargne/investissement (17,2 %) pour la même période. Le ratio épargne/investissement a sensiblement augmenté dans le cas des pays exportateurs de pétrole, en particulier depuis les années 1980, avec des niveaux records au cours des périodes de boom pétrolier.

18. Les pays africains dépendent également davantage que les autres pays en développement de l'APD pour financer l'investissement. Le ratio APD/investissement pour la période 2000-2012 était de 68,8 % pour l'Afrique, contre 23,1 % pour les autres pays en développement. L'écart est encore plus grand pour l'investissement public: 239,3 % pour l'Afrique, contre 84,3 % pour les autres pays en développement. Toutefois, les pays africains exportateurs de pétrole semblent être moins dépendants de l'APD, avec un ratio de 34,9 % pour la période 2000-2012, contre 78 % pour les pays non exportateurs de pétrole.

19. Les pays africains se caractérisent également par des ratios dette/investissement plus élevés que dans les autres pays en développement. Les comparaisons donnent des résultats moins tranchés concernant le ratio IED/investissement. Les pays exportateurs de pétrole affichent des ratios légèrement plus élevés, ce qui peut s'expliquer par la tendance des IED à se concentrer davantage dans le secteur des ressources naturelles dans le cas des pays africains.

II. Principaux messages et recommandations

20. L'analyse qui est faite de la croissance économique de l'Afrique au cours des deux dernières décennies conduit à considérer que cette croissance est fragile, et ce, en grande partie à cause de ses caractéristiques structurelles. Les auteurs du rapport estiment qu'une croissance propice à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté en Afrique à moyen et à long terme passe par une transformation structurelle et que l'investissement est le principal moteur de cette transformation. L'un des principaux messages du rapport est que pour obtenir une croissance soutenue et transformatrice en Afrique, il faut amplifier les sources de la croissance, du côté de la demande et du côté de l'offre. Concernant la demande, cela implique d'équilibrer les contributions de la consommation et de l'investissement au processus de croissance. Concernant l'offre, il faut encourager le remplacement progressif d'activités à faible productivité par des activités à forte productivité, au niveau intersectoriel comme au niveau intrasectoriel dans l'agriculture, les industries manufacturières et les services.

21. Un deuxième message du rapport est que pour renforcer la contribution de l'investissement à la croissance en Afrique, il faut accroître l'investissement, améliorer la productivité des investissements actuels et futurs et veiller à ce que l'investissement aille à des secteurs prioritaires ou stratégiques. Il affirme en particulier qu'accroître le niveau et le

taux d'investissement sans améliorer la productivité de cet investissement à terme, et sans s'attacher également à ce qu'il profite à des secteurs stratégiques, sera contre-productif. Dans le rapport, la CNUCED insiste sur la nécessité d'accroître l'investissement public en Afrique, en particulier dans les infrastructures, pour catalyser l'investissement privé, en faisant valoir qu'investissement public et investissement privé sont complémentaires, de sorte que les décideurs devraient concentrer leur attention sur les moyens d'en exploiter les complémentarités, plutôt que de chercher à promouvoir l'un aux dépens de l'autre.

22. Les auteurs du rapport soulignent également que les gouvernements africains doivent adopter une approche plus cohérente de la promotion de l'investissement pour que celui-ci contribue effectivement à la transformation économique en Afrique. En particulier, les politiques macroéconomiques ne devraient pas conduire à des taux d'intérêt prohibitifs qui freinent l'investissement, et les taux d'intérêt servis sur les titres publics ne devraient pas être d'un niveau tel qu'ils encouragent les banques à détenir des réserves excessives et à réduire leurs prêts au secteur privé. En outre, les pays africains doivent modifier leur approche de la promotion de l'IED qui, dans les conditions actuelles, pénalise les investisseurs locaux et a des incidences négatives sur l'entrepreneuriat et l'investissement au niveau local. Les gouvernements africains offrent de généreuses incitations aux investisseurs étrangers, qui placent les investisseurs locaux en position défavorable et vont à l'encontre des efforts faits pour promouvoir l'entrepreneuriat local et l'investissement intérieur. À cet égard, il faut assurer la cohérence entre les politiques de promotion de l'IED et les politiques visant à développer l'entrepreneuriat local.

23. Outre les messages qui viennent d'être présentés, des recommandations spécifiques sont proposées pour mettre l'investissement au service d'une croissance transformatrice en Afrique. On trouvera ci-après quelques recommandations portant sur des questions d'intérêt national et régional.

A. Stimuler le niveau et le taux d'investissement

24. La CNUCED souligne la nécessité pour les pays africains d'accroître le niveau et le taux d'investissement, ce qui requiert l'adoption d'un cadre de politique macroéconomique plus cohérent permettant, par exemple, de concilier l'objectif d'un maintien de la stabilité des prix avec celui de la promotion de la croissance et de l'emploi.

25. Il est également essentiel de réhabiliter l'investissement public par rapport aux politiques généralement suivies en Afrique depuis les années 1980, car il est impératif et urgent de mobiliser l'investissement public, en particulier dans le secteur des infrastructures, pour catalyser l'investissement privé. À cet égard, les gouvernements africains sont invités à redoubler d'efforts pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures afin de se donner une marge d'action budgétaire pour stimuler l'investissement public dans le secteur des infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports où il est très difficile d'attirer des investissements privés.

26. On peut citer, parmi les mesures permettant de renforcer la mobilisation des ressources intérieures, l'élargissement de l'assiette fiscale par l'application de taxes foncières et environnementales permettant d'accroître les recettes fiscales, l'amélioration des administrations fiscale et douanière, le développement et le renforcement du système financier, et une meilleure gestion et exploitation des ressources naturelles.

27. Remédier aux imperfections des marchés du crédit qui font qu'il est difficile pour les entreprises d'emprunter à des taux d'intérêt raisonnables est fondamental pour dynamiser l'investissement dans les pays africains. Dans plusieurs de ces pays, l'accès au crédit est difficile, et les banques commerciales ont tendance à gonfler leurs réserves plutôt qu'à prêter au secteur privé. De plus, les taux des prêts bancaires sont si élevés qu'ils freinent

l'investissement. Un moyen de dissuader les banques de détenir des réserves excessives sous la forme de titres d'État est de faire en sorte que le rendement de ces titres soit peu élevé. Il sera également utile de réduire l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs en renforçant l'appui à la création d'agences d'évaluation du crédit et de registres de garanties mobilières. En outre, des mécanismes de garantie partielle peuvent aussi beaucoup encourager les banques à financer des investissements dans le secteur privé.

28. Les auteurs du rapport soulignent la nécessité d'améliorer l'accès au financement à long terme en créant et renforçant des banques nationales et régionales de développement. Néanmoins, pour que ces banques remplissent correctement leur rôle, elles doivent avoir des mandats flexibles, disposer d'une autonomie opérationnelle, respecter de saines pratiques de gouvernance et de gestion et être soumises à un mécanisme fiable d'évaluation régulière de leurs résultats et activités. Il est également reconnu que le développement des marchés de capitaux peut contribuer à améliorer l'accès à un financement à long terme en Afrique. Par exemple, cela peut faciliter la réorientation vers des investissements à long terme des ressources financières des fonds de pension et des sociétés d'assurance. Toutefois, étant donné la petite taille des économies africaines, les marchés de capitaux seront probablement plus efficaces s'ils ont une envergure régionale.

29. Réduire le risque et l'incertitude pour les investisseurs locaux et étrangers est également indispensable pour dynamiser l'investissement en Afrique. L'instabilité politique et macroéconomique et les brusques changements d'orientation sont autant de sources de risque et d'incertitude en Afrique et ont des incidences négatives sur l'investissement. Par exemple, l'instabilité macroéconomique peut entraîner d'importantes fluctuations des taux d'intérêt réels et rendre particulièrement difficiles l'investissement et l'emprunt. Pour réduire le risque et l'incertitude, il faudra limiter la fréquence des changements d'orientation, redoubler d'efforts pour assurer une large diffusion de l'information sur les politiques gouvernementales, réduire l'instabilité macroéconomique et maintenir la paix et la sécurité.

30. Réduire l'incertitude en matière de politique monétaire, par exemple en liant l'évolution des taux d'intérêt aux mouvements de variables réelles telles que l'accroissement de la production réelle ou l'emploi, peut également accroître la transparence concernant la fixation des taux, améliorer la prévisibilité et encourager les entreprises à investir dans des projets à long terme. Une meilleure information sur la réglementation de l'investissement ainsi que sur les possibilités d'investissement réduira également l'incertitude et contribuera à la promotion de l'investissement. Bien que la responsabilité première de fournir une telle information incombe aux pouvoirs publics, les médias peuvent aussi jouer un rôle important dans ce domaine.

31. La demande d'investissement dépend du cadre de politique générale et des conditions générales de l'investissement, illustrés, par exemple, par la quantité et la qualité des infrastructures disponibles. Les entreprises sont encouragées à investir si elles savent pouvoir compter sur des infrastructures de qualité et en nombre suffisant, situation qui peut également inciter les banques à prêter au secteur réel. Par exemple, dans les pays connaissant d'importantes coupures d'électricité, les banques hésitent à financer des projets dans l'agroalimentaire et les industries manufacturières car le risque de prêts improductifs dans ces secteurs est élevé. Les investissements publics dans le secteur des infrastructures sont donc importants pour stimuler l'investissement en général. D'autres recommandations du rapport pour stimuler l'investissement concernent la réduction des inégalités en matière de répartition des revenus et des actifs, et le renforcement de l'intégration régionale et de réseaux régionaux de production.

B. Veiller à ce que l'investissement profite aux secteurs stratégiques et prioritaires de l'économie

32. Certaines activités et certains secteurs sont d'une importance cruciale pour le renforcement des capacités productives et pour une croissance soutenue et transformatrice. On peut notamment citer le secteur des infrastructures et les activités de production dans les secteurs agricole et manufacturier. Les plans, visions ou programmes nationaux de développement de la plupart des pays africains en font des secteurs stratégiques ou prioritaires. Toutefois, les banques commerciales et les institutions financières en Afrique hésitent généralement à financer des projets dans ces secteurs, préférant prêter aux secteurs non productifs.

33. Il s'agit donc pour les gouvernements africains de trouver les moyens de promouvoir l'investissement dans les secteurs stratégiques ou prioritaires en réorientant les ressources financières vers ces secteurs. Les auteurs du rapport considèrent que la politique industrielle a un rôle important à jouer à cet égard. Les banques centrales peuvent aussi encourager les prêts aux secteurs stratégiques en adoptant une politique de refinancement (d'escompte) favorisant ce type de prêt, par exemple en fixant un taux d'escompte spécifique, ou plus faible, pour les prêts bancaires destinés à financer des investissements dans des secteurs ou des activités stratégiques. Un autre moyen de réorienter l'investissement vers les secteurs stratégiques, en particulier dans le cas des petites et moyennes entreprises (PME), est d'encourager les institutions financières à utiliser les envois de fonds de travailleurs migrants comme garantie lorsque de telles entreprises souhaitent emprunter pour financer des investissements productifs. La mise en place de mécanismes de garantie partielle du crédit peut également contribuer à un accroissement des flux de financement en faveur des secteurs stratégiques et de catégories d'entreprises telles que les PME. Les gouvernements peuvent enfin prendre des mesures non financières pour promouvoir l'investissement dans les secteurs stratégiques, par exemple diffuser une information sur les débouchés commerciaux et les débouchés d'investissement dans ces secteurs.

C. Accroître la productivité de l'investissement

34. Renforcer la contribution de l'investissement à la croissance et à la transformation va au-delà d'un accroissement quantitatif de l'investissement; il faut aussi améliorer la productivité ou la qualité des investissements, existants et futurs. Si des données montrent que, globalement, la productivité de l'investissement s'est améliorée en Afrique au cours des deux dernières décennies, il n'en reste pas moins que dans de nombreux pays africains, elle n'a pas changé ou a diminué. La CNUCED souligne donc la nécessité pour les gouvernements africains de redoubler d'efforts pour améliorer la productivité de l'investissement.

35. Concernant l'amélioration de la productivité de l'investissement privé, les auteurs du rapport considèrent que cela passe notamment par le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre, la mise en place de bonnes infrastructures, un meilleur accès au crédit à un coût raisonnable et une diminution du coût élevé des facteurs intermédiaires. S'agissant de la productivité de l'investissement public, en particulier dans le secteur des infrastructures, ils recommandent d'améliorer la sélection et l'exécution des projets, de mieux rentabiliser les infrastructures existantes par des mesures de maintenance et d'entretien, et de mieux cibler les investissements publics en les recentrant sur des secteurs tels que l'énergie et les transports, où les carences sont l'un des obstacles majeurs à une relance de l'investissement en Afrique.

36. La responsabilité de catalyser l'investissement pour transformer l'Afrique incombe aux gouvernements africains, mais des questions de portée et dimension internationales – dont l'IED, la fuite des capitaux, l'aide et le commerce international – influent aussi sur la capacité de ceux-ci d'atteindre leurs objectifs de développement. Des recommandations concernant chacun de ces domaines sont exposées ci-après.

D. Renforcer les liens entre les entreprises locales et les entreprises étrangères

37. Les pays africains ont bénéficié d'un accroissement sensible des flux d'IED vers le continent au cours de la dernière décennie, mais les effets positifs pour le développement semblent avoir été limités, en partie par la faiblesse des liens entre les entreprises étrangères et les entreprises locales. Le manque d'infrastructures adéquates et de main-d'œuvre qualifiée, une faible capacité d'absorption, une certaine incohérence des politiques et l'absence d'un secteur privé national dynamique sont quelques-uns des facteurs responsables de cette faiblesse des liens entre entreprises locales et entreprises étrangères en Afrique. Les gouvernements africains devraient remédier à cette situation en développant et en améliorant les compétences de la main-d'œuvre, et en accroissant la capacité d'absorption des entreprises locales, par exemple en imposant que les IED s'accompagnent d'un transfert de technologie. Ils doivent également encourager la création de coentreprises entre entreprises locales et entreprises étrangères et rendre la politique relative à l'IED cohérente avec la promotion de l'entrepreneuriat local. En l'occurrence, les gouvernements africains ne devraient pas encourager les IED au détriment des investisseurs locaux. En outre, si des mesures d'incitation doivent être utilisées pour promouvoir l'IED, elles doivent l'être principalement pour attirer de nouveaux investissements dans des activités auxquelles le pays ne pourrait intéresser des investisseurs sans de telles mesures. Par exemple, dans la plupart des cas, des mesures d'incitation ne sont pas nécessaires pour attirer des IED dans le secteur des industries extractives, car de tels investissements se feront de toute façon étant donné la forte demande de ressources et l'intérêt que portent les investisseurs à ce secteur.

E. Endiguer la fuite des capitaux pour stimuler l'investissement

38. La fuite des capitaux représente chaque année d'importantes pertes de ressources pour l'Afrique, au détriment de l'investissement. Des efforts doivent être faits aux niveaux international, régional et national pour lutter contre ce phénomène. Par exemple, une coopération internationale est nécessaire pour empêcher l'évasion fiscale et les transferts internationaux illicites de capitaux.

39. Quelques mesures ont récemment été prises aux niveaux régional et international. En 2013, les pays du G-8 se sont engagés à lutter contre l'évasion fiscale aux niveaux national et international. Ils se sont également engagés à adopter des règles pour empêcher les entreprises multinationales de faire passer leurs profits d'un pays à un autre afin d'éviter l'impôt. Au niveau continental, des organisations régionales africaines ont créé le Groupe de haut niveau chargé de la question des flux financiers illicites en provenance d'Afrique pour conseiller les gouvernements sur la nature et l'ampleur de ces flux et proposer des solutions.

40. Les auteurs du rapport insistent sur la nécessité pour les gouvernements africains d'améliorer leurs administrations fiscale et douanière, de veiller à la transparence dans la gestion et l'exploitation des ressources naturelles, et de revoir leurs politiques de promotion de l'IED de façon que les sociétés transnationales qui bénéficient de mesures incitatives ne contribuent pas aux flux financiers illicites.

F. Utiliser l'aide pour stimuler l'investissement

41. L'aide peut avoir un impact plus positif sur le développement en Afrique si elle est davantage utilisée, par exemple pour stimuler l'investissement en servant de mécanisme de garantie pour réduire les risques encourus par les prêteurs et les investisseurs. Les banques hésitent souvent à prêter à des investisseurs en raison de ces risques. Utiliser l'APD comme garantie partielle les encouragera à prêter, ce qui accroîtra l'investissement. La CNUCED souligne la nécessité d'affecter davantage d'aide aux secteurs productifs pour renforcer les capacités productives en Afrique. Les partenaires de développement sont également invités à utiliser davantage l'aide pour améliorer la situation dans le secteur des infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports, comme l'ont récemment fait les États-Unis dans le cadre de l'initiative «Énergie pour l'Afrique».

G. Stimuler l'investissement par la promotion du commerce international

42. Les pays africains peuvent également stimuler l'investissement par la promotion du commerce international. L'accès à un plus grand marché par le commerce leur permettra d'exploiter les économies d'échelle associées à la production pour un grand marché, ce qui renforcera leur compétitivité et stimulera l'investissement. À cet égard, les auteurs du rapport soulignent la nécessité pour la communauté internationale d'accorder aux pays africains un plus large accès aux marchés, en particulier dans les secteurs tels que l'agriculture où ils possèdent actuellement un avantage comparatif. Cependant, un meilleur accès aux marchés ne sera profitable aux pays africains que s'ils ont des capacités productives suffisantes pour exploiter les possibilités qui leur sont ainsi offertes. D'où la nécessité de renforcer les capacités productives en Afrique, aussi dans l'optique d'un meilleur partage de l'information sur les débouchés commerciaux disponibles de façon que les entrepreneurs africains puissent davantage tirer profit de ces débouchés.

43. Étant donné que des coûts de commerce international élevés ont des incidences négatives sur le commerce et l'investissement en Afrique, il est important pour la communauté internationale de fournir un appui financier et technique aux pays africains pour les aider à appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges récemment adopté par les membres de l'Organisation mondiale du commerce à Bali, en décembre 2013. Les auteurs du rapport insistent enfin sur la nécessité pour les gouvernements africains d'avoir une approche plus cohérente des diverses négociations commerciales et des divers accords commerciaux auxquels ils sont parties pour que les résultats de ces négociations et l'application de ces accords contribuent à la transformation et au développement économique de l'Afrique.

Bibliographie

- Fedderke JW, Perkins P and Luiz JM (2006). Infrastructural investment in long-run economic growth: South Africa 1875–2001. *World Development*. 34(6):1037–1059.
- Fosu AK, Getachew YY and Zieseimer T (2012). Optimal public investment, growth, and consumption: Evidence from African countries. Centre for the Study of African Economies Series Working Paper. WPS/2011-22. University of Oxford. Oxford.
- Ghura D (1997). Private investment and endogenous growth: Evidence from Cameroon. International Monetary Fund Working Paper. WP/97/165. Washington, D.C.
- Klemm A (2013). Growth following investment and consumption-driven current account crises. International Monetary Fund Working Paper. WP/13/217. Washington, D.C.
- Samake I (2008). Investment and growth dynamics: An empirical assessment applied to Benin. International Monetary Fund Working Paper. WP/08/120. Washington, D.C.
- UNCTAD (2012). *Economic Development in Africa Report 2012: Structural Transformation and Sustainable Development in Africa*. United Nations publication. Sales No. E.12.11.D.10. New York and Geneva.
-